**La Hors-Classe des PE, et si c’était maintenant ?**

Le nombre de collègues qui bénéficieront de la hors classe va encore augmenter.

Pourquoi pas vous ?

En effet, cette année, le ratio de passage à la Hors-Classe est de 4%. Il était de 2% en 2013, augmenté à 3% à la rentrée 2013. C’est le résultat des mesures catégorielles décidées au printemps 2013.

Après le protocole d’entrée en discussion signé par le SE-Unsa, les ratios de passage ont donc été augmentés. Concrètement, deux fois plus de collègues passeront à la Hors-Classe en 2014 qu’en 2012. Ce ratio sera d’ailleurs porté à 4.5% pour la rentrée 2015.

Cette mesure a des répercussions significatives sur les rémunérations des professeurs des écoles et sur les montants des pensions.

N’hésitez pas à demander au SE-Unsa l’examen des perspectives de carrière et du montant de la future pension.

Pour le SE-Unsa, cette augmentation du ratio de hors classe doit se poursuivre pour atteindre 7 %.

Il est possible de demander un suivi personnalisé au SE-Unsa en renvoyant l’enquête ci-dessous

---------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Bordereau à renvoyer par mail au 42@se-unsa.org ou par courrier à SE-UNSA 42, bourse du travail, 4 cours Victor Hugo, 42028 Saint-Etienne cedex

Nom Adhérent ❑ Oui ❑ Non Prénom

Adresse postale

Téléphone : Mail :

**Eléments du barème :**

Echelon (au 31/08/2014) : Note (au 31/12/2013) :

Occupez-vous un poste de direction ? ❑ Oui ❑ Non

Occupez- vous un poste en Education Prioritaire ? ❑ Oui ❑ Non

Si oui, depuis combien d’années (2013-2014 compris) ?

**Vous n’êtes pas adhérent ?** Il est possible de bénéficier d’une adhésion découverte au SE-Unsa au tarif préférentiel de 80 Euro et de bénéficier de tous les services réservés aux adhérents du SE-Unsa.

❑ Je souhaite bénéficier de cette offre

❑ Je souhaite seulement recevoir les publications électroniques du SE-Unsa sur ma carrière.